

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1978 B 00229
Numéro SIREN : 311 735 443
Nom ou dénomination : ANNESSIMES

Ce dépôt a été enregistré le 20/07/2021 sous le numéro de dépôt 67022



TALENZ
SOFIDEM

ANNESSIMES

201 bis, avenue de Versailles
75016 PARIS

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020**

SOFIDEM & ASSOCIES

12, avenue de l'Opéra | 75001 PARIS

Tél : 01 53 96 82 82 | Fax : 01 53 96 82 89

www.sofidem.talenz.fr

SAS au capital de 221 020 € | Siret 453 442 659 00042 | RCS Paris 453 442 659 | TVA Intracommunautaire FR86453442659
Société inscrite à l'Ordre des Experts Comptables et à la Compagnie des Commissaires aux Comptes de Paris

Aux associés de la société ANNESSIMES,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ANNESSIMES relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points exposés dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe concernant l'application du principe de continuité d'exploitation.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

ANNESSIMES

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le gérant.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 21 juin 2021

Le commissaire aux comptes
SOFIDEM & ASSOCIES

Philippe NOURY

COMPTES ANNUELS

BILAN-ACTIF	31/12/2020			31/12/2019
	Brut	Amort.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)	0		0	0
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets et droits similaires	468	468	0	0
Fonds commercial	157 022	157 022	0	0
Autres immobilisations incorporelles	15 495	15 495	0	0
Avances sur immobilisations incorporelles	0	0	0	0
TOTAL immobilisations incorporelles	172 986	172 986	0	0
Terrains	0	0	0	0
Constructions	195 464	195 464	0	0
Installations techniques, matériel	422 752	422 752	0	0
Autres immobilisations corporelles	1 526 196	1 526 196	0	0
Immobilisations en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	31 985	0	31 985	18 113
TOTAL immobilisations corporelles	2 176 398	2 144 412	31 985	18 113
Participations selon la méthode de meq	0	0	0	0
Autres participations	0	0	0	0
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	3 705	0	3 705	3 705
Autres immobilisations financières	80 918	0	80 918	80 918
TOTAL immobilisations financières	84 623	0	84 623	84 623
Total Actif Immobilisé (II)	2 434 007	2 317 398	116 608	102 737
Matières premières, approvisionnements	0	0	0	0
En cours de production de biens	0	0	0	0
En cours de production de services	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	205 019	0	205 019	267 508
TOTAL Stock	205 019	0	205 019	267 508
Avances et acomptes versés sur commandes	137 917	0	137 917	143 326
Clients et comptes rattachés	238 641	55 697	182 944	159 688
Autres créances	203 326	22 024	181 302	249 061
Capital souscrit et appelé, non versé	0	0	0	0
TOTAL Créances	579 884	77 721	502 163	552 075
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0
dont actions propres:				
Disponibilités	684 042	0	684 042	94 392
TOTAL Disponibilités	684 042	0	684 042	94 392
Charges constatées d'avance	5 753	0	5 753	11 070
Total Actif Circulant (III)	1 474 698	77 721	1 396 977	925 045
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	0		0	0
Prime de remboursement des obligations (V)	0		0	0
Ecarts de conversion actif (VI)	0		0	0
Total Général (I à VI)	3 908 705	2 395 120	1 513 585	1 027 782

Bilan passif

ANNESSIMES

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

BILAN-PASSIF	31/12/2020	31/12/2019
Capital social ou individuel dont versé : 26 258	26 258	26 258
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	0	0
Ecarts de réévaluation dont écart d'équivalence 0	0	0
Réserve légale	0	0
Réserves statutaires ou contractuelles	0	0
Réserves réglementées dont réserve des prov. fluctuation des cours : 0	0	0
Autres réserves dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes : 0	0	0
TOTAL Réserves	0	0
Report à nouveau	-956 751	-103 644
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	433 263	-853 107
Subventions d'investissement	0	0
Provisions réglementées	0	2 730
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	-497 230	-927 764
Produit des émissions de titres participatifs	0	0
Avances conditionnées	0	0
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)	0	0
Provisions pour risques	50 000	30 200
Provisions pour charges	47 552	38 165
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	97 552	68 365
Emprunts obligataires convertibles	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	13 531	15 233
Emprunts et dettes financières divers dont emprunts participatifs : 0	3 743	642 232
TOTAL Dettes financières	17 274	657 465
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	603 182	853 265
Dettes fiscales et sociales	237 979	242 612
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	888	79 910
Autres dettes	1 053 940	53 928
TOTAL Dettes d'exploitation	1 895 990	1 229 715
Produits constatés d'avance	0	0
TOTAL DETTES (IV)	1 913 264	1 887 180
Ecart de conversion Passif (V)	0	0
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	1 513 585	1 027 782



COMPTE DE RESULTAT	31/12/2020			31/12/2019
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises	5 604 315	0	5 604 315	5 221 267
Production vendue biens	0	0	0	0
Production vendue services	56 742	0	56 742	5 179
Chiffres d'affaires nets	5 661 057	0	5 661 057	5 226 446
Production stockée			0	0
Production immobilisée			0	0
Subventions d'exploitation			0	0
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			67 231	242 377
Autres produits			497	2
Total des produits d'exploitation (I)			5 728 785	5 468 825
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			3 880 143	3 802 915
Variation de stock (marchandises)			62 489	20 136
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)			0	0
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			0	0
Autres achats et charges externes			520 264	523 028
Impôts, taxes et versements assimilés			60 707	25 210
Salaires et traitements			498 166	480 897
Charges sociales			156 954	162 382
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements	90 950	103 085
		Dotations aux provisions	0	0
	Sur actif circulant : dotations aux provisions		542	0
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		59 387	68 365
Autres charges			2 124	-9 318
Total des charges d'exploitation (II)			5 331 725	5 176 700
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			397 060	292 125
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			0	0
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			0	0
Produits financiers de participations			22	0
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé			0	0
Autres intérêts et produits assimilés			0	625
Reprises sur provisions et transferts de charges			0	0
Différences positives de change			0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des produits financiers (V)			22	625
Dotations financières aux amortissements et provisions			0	0
Intérêts et charges assimilées			7 507	9 777
Différences négatives de change			0	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			0	0
Total des charges financières (VI)			7 507	9 777
RÉSULTAT FINANCIER			-7 485	-9 152
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			389 574	282 973



Compte de résultat (suite)

ANNESSIMES

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2020	31/12/2019
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	171 064	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital	0	8 373
Reprises sur provisions et transferts de charges	65 319	0
Total des produits exceptionnels (VII)	236 383	8 373
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	11 396	181 308
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	23 231	0
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	7 255	924 595
Total des charges exceptionnelles (VIII)	41 882	1 105 903
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	194 501	-1 097 530
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	0	0
Impôts sur les bénéfices (X)	150 813	38 550
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	5 965 190	5 477 823
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	5 531 927	6 330 930
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	433 263	-853 107



Les comptes annuels de l'exercice 2020 ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 08 septembre 2014 du Plan Comptable Général, à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des dits comptes

Les méthodes comptables appliquées pour établir cet arrêté sont identiques à celles appliquées dans le cadre de la clôture au 31 décembre 2019.

Les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2020 ont été préparés et arrêtés en application du principe de continuité d'exploitation. Ce principe comptable a été retenu compte tenu des perspectives que porte la société, ainsi que du soutien financier de ses associés.

Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Changement de méthode de présentation

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques .

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les éléments corporels sont évalués :

- à leur coût d'acquisition, qui correspond au prix d'achat majoré des frais accessoires (biens acquis à titre onéreux)
- à leur coût de production (biens produits),

Les dotations aux amortissements sont calculées suivant le mode linéaire, en fonction de leur durée d'usage :

Installations techniques	Linéaire	3 à 5 ans
Installations et agencements	Linéaire	15 à 20 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	3 à 8 ans

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les dotations aux amortissements sont calculées suivant les modes linéaire, en fonction de leur durée d'usage :

Concession et droits similaires	comptable linéaire	1 à 5 ans
Fond de commerce , Droit au bail	comptable, non amortissable*	0

* Présomption de durée de vie illimitée

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode du dernier prix d'achat connu.

La valeur brute des marchandises et approvisionnement comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et la valeur vénale, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.



DEPRECIATIONS DES ACTIFS

Les immobilisations incorporelles et corporelles font l'objet, à chaque clôture, de test de dépréciation dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur. Les indices de perte de valeur suivis par la société peuvent être des éléments de marché ou internes.

Le test consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif ou groupe d'actifs à sa valeur recouvrable et de comptabiliser une dépréciation pour la différence si la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable.

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

En accord avec le règlement CRC n°2000-06 sur les passifs, toute obligation de la société à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante et donnant lieu à sortie probable de ressources sans contreparties, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

ENGAGEMENT DE RETRAITE

Le montant de l'indemnité varie principalement en fonction de l'ancienneté du salarié. Ainsi, chaque année passée par l'employé augmente le montant provisionnel et futur de son IDR, mais il ne s'agit que d'une hypothèse puisqu'en cas de départ du salarié l'engagement est annulé. Ce coût est considéré comme probable en comptabilité et nécessite d'être mentionné dans les comptes annuels.

La recommandation de l'ANC n°2013-02 du 7 novembre 2013 préconise d'évaluer ces engagements selon la méthode des unités de crédit projetés, conformément à la norme IAS 19. L'ancienne méthode dites "des experts-comptables" peut également être utilisée.

Les résultats obtenus sont similaires, mais l'enregistrement comptable est légèrement différent.

L'évaluation du coût des engagements nécessite un calcul en plusieurs étapes:

- évaluation de l'IDR qui sera à verser lors du départ à la retraite (en fonction de la rémunération provisionnelle du salarié et des conditions d'IDR prévues par la convention collective).
- pondération de ce coût au prorata des années de travail restant au salarié (ce qui permet de répartir le coût sur la totalité de la carrière)
- pondération en fonction de la probabilité de présence du salarié dans son entreprise au moment du départ à la retraite (prise en compte du taux de turn-over et du taux de mortalité).
- actualisation de l'engagement en fonction du taux du marché (utilisation en générale du TMO: taux des obligations d'entreprises de première catégorie).

Le montant provisionné au 31/12/2020 s'élève à 47 552 € contre 38 165 € au 31/12/2019

Les principales hypothèses de calcul sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 0,34 %
- Age de départ à la retraite : Entre 60 et 62 ans
- Taux de croissance des salaires : 1,5%
- Taux de charges patronales : 45 %
- Turn Over : Moyen

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements Financiers :

- Donnés : 410 007 € représentant les loyers dûs si décision de sortir au 31/12/2020

FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

L'évènement COVID 19 a surpris tout le monde dès mars 2020 obligeant à s'adapter à cette situation de crise mondiale inédite.

Relevant des commerces essentiels, l'activité de la société n'a aucunement été interrompue

On notera que l'impact a été globalement favorable aux magasins de proximité, bénéficiant de transferts d'achats de certains circuits fermés et des changements des modes de consommation.

La localisation des magasins a été un facteur clé, avec des magasins des quartiers de bureaux parisiens et zones de flux en perte de Chiffres d'affaires, a contrario des magasins des quartiers résidentiels et banlieues favorisés par le recrutement d'une clientèle inhabituelle

Le mix produits achetés s'en est trouvé modifié, effet boost sur les produits de 1er nécessité, produits nettoyeurs, antibactériens, et masque au détriment des références snackings et autre bar a salade

Au sein de l'activité magasin, la bonne gestion des équipes, la mise à disposition de consommables (masques, gel et installation plexi en caisses), a permis d'assurer la sécurité des collaborateurs et des clients tout en contenant une éventuelle dérive des couts d'exploitation

Les comptes 2020 ont été établis en tenant compte de l'évènement Covid-19, notamment en matière d'évaluation des actifs et passifs. Eu égard à la situation de l'entreprise à la date d'arrêt des comptes, l'entité estime que la continuité de son exploitation n'est pas remise en cause.

A la date d'établissement des états financiers, l'impact chiffré de la crise sanitaire liée au Covid 19 ne pouvait pas être déterminé de manière fiable.

EVENEMENT POSTERIEUR A LA CLOTURE

L'épidémie de COVID-19 est toujours en cours à la date d'arrêt, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir

AUTRES INFORMATIONS

Au 31 décembre 2020, la société est incluse dans le périmètre de consolidation de la société PRO DISTRIBUTION, SIRET n° 42246431300051, siègeant 2, rue Troyon à Sèvres (92310)



Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		
			Réévaluation	Acqu. et apports	
	Frais d'établissement et de développement (I)	0	0	0	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	172 986	0	0	
	Terrains	0	0	0	
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	
	Sur sol d'autrui	195 464	0	0	
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	0	0	0	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	420 616	0	3 397	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	1 324 677	0	61 658	
	Matériel de transport	0	0	0	
	Matériel de bureau et mobilier informatique	168 040	0	29 138	
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	
	Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	
	Avances et acomptes	18 113	0	13 872	
	TOTAL (III)	2 126 910	0	108 065	
	Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0	
	Autres participations	0	0	0	
	Autres titres immobilisés	0	0	0	
	Prêts et autres immobilisations financières	84 623	0	0	
	TOTAL (IV)	84 623	0	0	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	2 384 519	0	108 065	
Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virement	Cession		Valeur d'origine
	Frais d'établissement et de développement (I)	0	0	0	0
	Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)	0	0	172 986	0
	Terrains	0	0	0	0
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0
	Sur sol d'autrui	0	0	195 464	0
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions	0	0	0	0
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	0	1 260	422 752	0
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	0	0	1 386 335	0
	Matériel de transport	0	0	0	0
	Matériel de bureau et mobilier informatique	0	57 317	139 861	0
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0
	Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0
	Avances et acomptes	0	0	31 985	0
	TOTAL (III)	0	58 577	2 176 398	0
	Participations évaluées par mise en équivalence	0	0	0	0
	Autres participations	0	0	0	0
	Autres titres immobilisés	0	0	0	0
	Prêts et autres immobilisations financières	0	0	84 623	0
	TOTAL (IV)	0	0	84 623	0
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)	0	58 577	2 434 007	0

Amortissements

ANNESSIMES

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement (I)		0	0	0	0		
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		13 062	2 075	0	15 137		
Terrains		0	0	0	0		
Constructions	Sur sol propre	0	0	0	0		
	Sur sol d'autrui	195 464	0	0	195 464		
	Installations générales, agencements	0	0	0	0		
Installations techniques, matériels et outillages		318 431	15 426	0	333 857		
Autres immo. corporelles	Installations générales, agencements divers	783 089	54 403	0	837 491		
	Matériel de transport	0	0	0	0		
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	47 141	22 239	3 193	66 187		
	Emballages récupérables et divers	0	0	0	0		
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		1 344 125	92 067	3 193	1 433 000		
TOTAL GENERAL (I + II + III)		1 357 187	94 143	3 193	1 448 137		
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exception-nel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab	0	0	0	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0	0	0	0
Terrains	0	0	0	0	0	0	0
Constructions :							
sol propre	0	0	0	0	0	0	0
sol autrui	0	0	0	0	0	0	0
install.	0	0	0	0	0	0	0
Autres immobilisations :							
Inst. techn.	0	0	0	0	0	0	0
Inst gén.	0	0	0	0	0	0	0
M.Transport	0	0	0	0	0	0	0
Mat bureau.	0	0	0	0	0	0	0
Emball.	0	0	0	0	0	0	0
CORPO.	0	0	0	0	0	0	0
Acquis. de titres	0			0			0
TOTAL		0	0	0	0	0	0
Cadre C		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler		0	0	0	0		
Primes de remboursement des obligations		0	0	0	0		



Provisions inscrites au Bilan

ANNESSIMES

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers	0	0	0	0
Provisions investissements	0	0	0	0
Provisions pour hausse des prix	0	0	0	0
Amortissements dérogatoires	2 730	0	2 730	0
- Dont majorations exceptionnelles de 30%	0	0	0	0
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions implantation étranger après 1.1.1992	0	0	0	0
Provisions pour prêts d'installation	0	0	0	0
Autres provisions réglementées	0	0	0	0
TOTAL (I)	2 730	0	2 730	0
Provisions pour litige	4 500	50 000	4 500	50 000
Provisions pour garanties	0	0	0	0
Provisions pour pertes sur marchés à terme	0	0	0	0
Provisions pour amendes et pénalités	0	0	0	0
Provisions pour pertes de change	0	0	0	0
Provisions pour pensions	38 165	9 387	0	47 552
Provisions pour impôts	0	0	0	0
Provisions pour renouvellement des immobilisations	0	0	0	0
Provisions pour gros entretien	0	0	0	0
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer	0	0	0	0
Autres provisions pour risques et charges	25 700	0	25 700	0
TOTAL (II)	68 365	59 387	30 200	97 552
Provisions sur immos incorporelles	159 924	0	2 075	157 849
Provisions sur immos corporelles	764 671	7 255	60 514	711 413
Provisions sur titres mis en équivalence	0	0	0	0
Provisions sur titres de participations	0	0	0	0
Provisions sur autres immos financières	0	0	0	0
Provisions sur stocks	0	0	0	0
Provisions sur comptes clients	56 689	542	1 533	55 697
Autres provisions pour dépréciations	22 024	0	0	22 024
TOTAL (III)	1 003 308	7 797	64 122	946 983
TOTAL GENERAL (I + II + III)	1 074 403	67 184	97 052	1 044 535
Dont dotations et reprises d'exploitation		59 929	31 733	
Dont dotations et reprises financières		0	0	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		7 255	65 319	
dépréciations des titres mis en équivalence				0



Etats des échéances des créances et des dettes

ANNESSIMES

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Cadre A		Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations			0	0	0
Prêts			3 705	3 705	0
Autres immos financières			80 918	0	80 918
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE			84 623	3 705	80 918
Clients douteux ou litigieux			61 267	61 267	0
Autres créances			177 374	177 374	0
Créances représentatives de titres prêtés			0	0	0
Personnel et comptes rattachés			0	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			0	0	0
Etat et autres collectivités	Impôts sur les bénéfices		30 580	30 580	0
	Taxe sur la valeur ajoutée		38 319	38 319	0
	Autres impôts		0	0	0
	Etat - divers		5 536	5 536	0
Groupes et associés			1 398	1 398	0
Débiteurs divers			127 493	127 493	0
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT			441 967	441 967	0
Charges constatées d'avance			5 753	5 753	0
TOTAL DES CREANCES			532 344	451 425	80 918
Prêts accordés en cours d'exercice			0		
Remboursements obtenus en cours d'exercice			0		
Prêts et avances consentis aux associés			0		
Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles		0	0	0	0
Autres emprunts obligataires		0	0	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine		13 531	13 531	0	0
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine		0	0	0	0
Emprunts et dettes financières divers		3 743	3 743	0	0
Fournisseurs et comptes rattachés		603 182	603 182	0	0
Personnel et comptes rattachés		44 688	44 688	0	0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		49 315	49 315	0	0
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	111 810	111 810	0	0
	Taxe sur la valeur ajoutée	10 239	10 239	0	0
	Obligations cautionnées	0	0	0	0
	Autres impôts	21 927	21 927	0	0
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		888	888	0	0
Groupes et associés		963 439	963 439	0	0
Autres dettes		90 502	90 502	0	0
Dette représentative de titres empruntés		0	0	0	0
Produits constatés d'avance		0	0	0	0
TOTAL DES DETTES		1 913 264	1 913 264	0	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice		0	Emprunts auprès des associés personnes physiques		0
Emprunts remboursés en cours d'exercice		0			



Charges à payer

ANNESSIMES

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Charges à payer	Montant
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES (FG)	153 972
PROVISION CONGES PAYES	44 052
CHARGES SOCIALES SUR CP	14 449
AUTRES CHARGES A PAYERS	679
INTERETS COURUS A PAYER	613
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES (MCH)	23 307
TAXE APPRENTISSAGE	1 893
FORMATION CONTINUE	6 006
ABO TASCOM	14 493
ABO TLPE (TAXE ENSEIGNE)	256
ABO TAXE OM (DECHETS MENAGERS)	5 880
TOTAL	265 599



Charges constatées d'avance

ANNESSIMES

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Charges constatées d'avance	5 753	0	0
TOTAL	5 753	0	0



Produits constatés d'avance

ANNESSIMES

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Produits constatées d'avance	Exploitation	Financier	Exceptionnel
Produits constatées d'avance	0	0	0
<i>TOTAL</i>	0	0	0



CATEGORIES DE TITRES	Nombres	Valeur Nominale
1- Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	691	38,00
2- Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3- Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4- Actions ou parts sociales composant le capital sociale en fin d'exercice	691	38,00



Variation des capitaux propres

ANNESSIMES

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augmentation	Diminution	Distribut. Dividendes	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	26 258					26 258
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	0					0
Ecart de réévaluation	0					0
Réserve légale	0					0
Réserves statutaires ou contractuelles	0					0
Réserves réglementées	0					0
Autres réserves	0					0
Report à nouveau	-103 644	-853 107				-956 751
Résultat de l'exercice	-853 107	433 263	-853 107			433 263
Subventions d'investissement	0					0
Provisions réglementées	2 730		2 730			0
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-927 763	-419 844	-850 377	0	0	-497 230



CATEGORIES	NOMBRES
1- Agents de maitrise	1
2- Employés	17
3- Cadres	1



ANNESSIMES
Société en nom collectif au capital de 26.258 euros
Siège social : 201 bis avenue de Versailles 75016 PARIS
RCS 311 735 443 PARIS
(la « **Société** »)

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 22 JUIN 2021**

L'an deux mille vingt-et-un, le vingt-deux juin, au siège social,

La société **PRO DISTRIBUTION**, société par actions simplifiée au capital de 1.713.734 euros, dont le siège social est situé 2 rue Troyon – 92310 Sèvres, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 422 464 313, représentée par son président, la société Imanes, elle-même représentée par son gérant Monsieur Moëz Zouari,

(ci-après, l' « **Associé Unique** »),

agissant en qualité d'associé unique détenant l'intégralité des parts sociales composant le capital social de la Société,

après avoir constaté que la séance est présidée par le Gérant, Monsieur Antoine Ferreira Martins.

après avoir constaté que la société Sofidem, Commissaire aux comptes titulaire de la Société, régulièrement convoquée, est absente et excusée.

après avoir pris connaissance des documents suivants :

- de la copie de la lettre de convocation du Commissaire aux comptes ;
- des statuts à jour de la Société ;
- des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 (bilan, compte de résultat et annexe) lesquels ont été arrêtés le 7 juin 2020 ;
- du rapport du Commissaire aux comptes ; et
- du texte des décisions proposées.

Le Gérant rappelle que l'Associé Unique est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur ladite période et sur l'exécution de sa mission ;
- Renonciation en tant que de besoin à l'établissement d'un rapport de gestion dans le cadre de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Affectation du résultat de l'exercice écoulé ;
- Quitus au Commissaire aux comptes et au Gérant de l'exécution de leurs mandats durant l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

L'Associé Unique reconnaît que les documents visés ci-dessus ont été tenus à sa disposition au siège social.

*
* *



Première décision

L'Associé Unique, après avoir pris acte des dispositions de la loi n°2018-727 du 10 août 2018 établissant une dispense de rapport de gestion pour toutes les sociétés commerciales répondant à la définition des petites entreprises,

constate que le Gérant n'a pas établi de rapport de gestion dans le cadre de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020 malgré la présence d'une disposition statutaire prévoyant l'établissement d'un rapport de gestion,

renonce de manière ferme et irrévocable à se prévaloir de l'application de ladite disposition statutaire pour l'établissement et l'approbation des comptes sociaux au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020, et

décharge le Gérant de la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020 de toute responsabilité à ce titre.

Deuxième décision

L'Associée unique, après avoir pris connaissance du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020, approuve ce rapport dans son intégralité, ainsi que les comptes sociaux annuels faisant ressortir un bénéfice de 433.263 euros.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ce rapport.

Troisième décision

L'Associé Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, soit 433.263 euros, en totalité au compte « Report à nouveau » lequel est ainsi ramené de (956.751) euros à (523.488) euros.

L'Associé Unique constate compte tenu de l'affectation du résultat réalisée, que le montant des capitaux propres ressortent à (497.230) euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243-bis du Code général des impôts, l'Associé Unique constate qu'au titre des trois exercices précédents, aucun dividende n'a été versé.

L'Associé Unique prend acte du fait que les comptes de l'exercice clos ne prennent en charge aucune somme correspondant à des dépenses somptuaires non déductibles fiscalement au titre de l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

Quatrième décision

L'Associé Unique donne quitus au Commissaire aux comptes et au Gérant de l'exécution de leurs mandats durant l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Cinquième décision

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du procès-verbal aux fins d'accomplir toutes formalités requises par la Loi.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par L'Associé Unique.

Fait à Paris, le 22 juin 2021,

PRO DISTRIBUTION

Représentée par IMANES

Elle-même représentée par Monsieur Moëz
Zouari

